



FACTURE ECHEANCIER

LES ROCHES BLANCHES

MOLFESSIS NICOLAS

9 av des calanques

13260 CASSIS FRANCE

à Saint-Etienne, le 13/05/2024

Matériel : PRODUCT - 4 PEUGEOT-EC01 POWERTUBE D9 + PANIER OSIER

Fournisseur : EASYMOVE

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C24800 | PANGEE-32900

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/06/2022 pour une durée de 24 mois

Sa périodicité sera : mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte : ARKEA - IBAN : FR7618829754160341426914180

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 21/05/2022 au 31/05/2022 de 164.14€HT (soit 196.97€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/06/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/06/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/07/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/07/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/08/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/08/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/09/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/09/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/10/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/10/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/11/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/11/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/12/2022	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/12/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/01/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/01/2024	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/02/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/02/2024	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/03/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/03/2024	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/04/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/04/2024	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €
05/05/2023	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €	05/05/2024	401,42 €	80,28 €	73,40 €	555,10 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant. Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.